



## COMITÉ TECHNIQUE DU 15 FEVRIER 2023 COMPTE RENDU

### COMMENTAIRES FSU SUR L'ORDRE DU JOUR

La FSU émet des réserves sur la procédure suivie. Deux instances différentes auraient dû être convoquées, l'une pour l'installation du CSA et l'autre pour le déroulement de l'ordre du jour.

Elle rappelle par ailleurs, l'article 86 du décret instituant le CSA, qui stipule que "Le président arrête, après avis du comité et après avoir reçu les propositions de la formation spécialisée du comité (...) le règlement intérieur". Dans ces conditions, la Formation Spécialisée santé, sécurité, conditions de travail (F3SCT) aurait dû siéger avant le CSA, de manière à valider le règlement intérieur. La secrétaire générale adjointe précise que, suite au vote du CSA ce jour, l'avis de la F3SCT sera sollicité, avant que le directeur général (DG) ne statue définitivement.

La FSU, ainsi que les autres organisations syndicales (OS), s'étonnent que le DG ne réponde à aucune des remarques effectuées lors des différentes déclarations liminaires. Le DG répond que les déclarations correspondent à des prises de positions sur

lesquelles il n'a pas d'avis personnel à fournir. Il ne lui semble donc pas opportun d'apporter une réponse immédiate à tous ces points énoncés par les OS. Il tient, tout de même, à préciser que l'administration Centrale de l'Agence "se bat" pour obtenir des augmentations de budget, afin de répondre à la question des rémunérations, évoquée par l'ensemble des OS. Il affirme avoir pleinement conscience des difficultés rencontrées par les personnels, mais insiste sur le fait que l'Agence est grandement dépendante de la tutelle budgétaire.

Dans sa déclaration liminaire, la FSU reprend les mots du DG en espérant le rétablissement "d'un dialogue constructif, efficace et respectueux des responsabilités et prérogatives de l'administration comme des partenaires sociaux (...)". Ce à quoi le DG répond qu'il est effectivement attaché à la mise en œuvre d'un dialogue social de qualité, aussi bien avec les services de l'Agence que localement, pour trouver ensemble des solutions aux problèmes qui se posent. La FSU jugera sur les actes.



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN